

FORMATION CHSCT

Comité d'Hygiène et de Sécurité des Conditions de Travail

Pré-requis : Être élu CHSCT

3 jrs : entreprises de - 300 salariés
5 jrs : + 300 salariés



O B L I G A T I O N S R E G L E M E N T A I R E S :

Art. L. 4611-1 du Code du travail :
Un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail est constitué dans tout établissement de 50 salariés et plus.

Art. R.4614-14 du code du travail : Les représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail bénéficient de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions. Cette formation est renouvelée lorsqu'ils ont exercé leur mandat pendant 4 ans.

Art R. 2314-2 du code du travail : Le CHSCT est constitué d'une assemblée de membres élus la moitié titulaire et l'autre suppléant.
50 à 74 salariés : 6 membres / 75 à 99 : 8 membres / 100 à 124 s : 10 membres /
125 à 149 salariés : 12 membres / 150 à 174 : 14 membres / ...



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Au terme de la formation, le participant sera capable :

- Déceler et mesurer les risques professionnels.
- D'analyser les conditions de travail
- De connaître la législation et la réglementation concernant les obligations du CHSCT et le rôle de ses membres.
- Mettre en œuvre les procédés et protocoles pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail, en tenant compte des caractéristiques spécifiques de l'activité de l'entreprise. (Article R 4614-21 du code du travail)

RESUMÉ :

- Maîtriser les missions et le fonctionnement
- Mettre en œuvre les moyens d'actions du CHSCT au quotidien
- Communication et collaboration efficace
- Etude des textes relatifs à la santé et la sécurité au travail
- Être acteur de la prévention et de l'amélioration des conditions de travail dans son entreprise.



APPROCHE PEDAGOGIQUE :

Exposés, discussions, études de cas concrets en sous-groupes, visualisation de séquences de films (INRS) manipulations d'ouvrages (référence INRS-Code du Travail, etc.)
Différents tests d'évaluation formative et 1 test écrit sous forme de questionnaire à la fin de la formation.